PEL-TEC CHAUDIÈRES GRANULÉS







CHAUDIÈRE GRANULÉS

La **PEL-TEC** est une chaudière automatique granulés de bois **très haut rendement** CLASSE 5.

Sa gamme est composée de plusieurs modèles travaillant sur **une plage de modulation allant de 3,6 à 288 kW** pour les maisons individuelles, le petit collectif ou le tertiaire.

Son écran de contrôle tactile couleur intuitif vous permettra un pilotage aisé de votre chaudière.

Le silo attenant est prévu pour un remplissage par sac. Vous pourrez adapter un système d'aspiration (en option) pour un système de remplissage par camion souffleur pour une plus grande autonomie.





Caractéristiques techniques

- Chaudière granulés
- Allumage automatique
- Nettoyage automatique de la grille de combustion et des turbulateurs
- Très haut rendement supérieur à 90%
- Modulation de puissance 30 100%
- Sonde LAMBDA pour l'optimisation de la combustion (de série)
- Silo de stockage des granulés de bois de 340L (≈ 220 kg) attenant à la chaudière
- Système d'aspiration adaptable pour une plus grande autonomie (en option)
- Kit de recyclage hydraulique par vanne 4 voies inclus
- Cendriers de grande capacité amovibles
- Outils de nettoyage

Tableau de commande

La chaudière PEL-TEC dispose d'un écran tactile couleur convivial et facile d'utilisation. Il permet de visualiser instantanément les informations de fonctionnement de la chaudière (température chaudière, ballon, fumées, ...).



Les menus vous permettent d'avoir accès aux fonctions de paramétrage de la chaudière (alimentation automatique, combustion, ...).

Régulation climatique

La régulation climatique 850i est idéale pour piloter l'installation à partir de l'écran de la sonde d'ambiance déporté dans la pièce à vivre. Cette régulation est fournie dans tous nos ensembles.



PEL-TEC 12 PEL-TEC 18 PEL-TEC 24 PEL-TEC 36 PEL-TEC 48 PEL-TEC 69 PEL-TEC 96

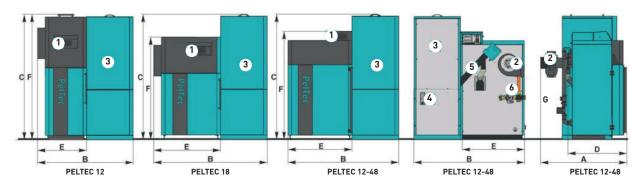
Puissance granulés	kW	12	18	24	36	48	69	96
Plage de puissance	kW	3,6 - 12	5,4 - 18	7,2 - 24	10,8 - 36	14,4 - 48	20,7 - 69	28,7 - 96
Contenance en eau	L	78	76	100	108	135	190	205
Dépression nécessaire à la buse	mbar	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12	0,12
Volume ballon tampon préconisé	L	200	200	200	200	500	800	1000
Volume du silo attenant	L	340	340	340	340	340	530	530
Poids de la chaudière (avec silo)	kg	328	328	402	455	478	730	830
Capacité utile des tiroirs à cendres	L	9,9 / -	6,5 / 9,9	9,9 / 9,9	11,6 / 17,7	13 / 19,6	24,5 / 19,6	29 / 25
Classe de performance selon EN 303.5		5	5	5	5	5	5	5
Réf.		53906L	53910L	53909L	53908L	53907L	53911	53912
Chaudière seule PPHT	€	6 840	7 190	7 840	8 220	9 090	14 760	16 570

Utiliser impérativement avec des granulés bois certifiés DINplus NF Bio Combustible qualité supérieure ou EN+A1



COTES D'ENCOMBREMENT ET RENDEMENTS

COTES D'ENCOMBREMENT



- 1. Régulation tactile en couleur
- 2. Extracteur de fumées
- 3. Silo à granulés
- 4. Cellule de niveau de granulés
- 5. Vis d'alimentation du granulés
- 6. Vanne 4 voies motorisée

PEL-TEC 12 PEL-TEC 18 PEL-TEC 24 PEL-TEC 36 PEL-TEC 48 PEL-TEC 69 PEL-TEC 96

Profondeur A	mm	1105	1105	1080	1160	1175	1240	1310
Largeur B	mm	1200	1420	1400	1485	1485	1940	1965
Hauteur C	mm	1560	1560	1560	1560	1560	1560	1560
Profondeur sans accessoires D	mm	765	765	735	795	795	815	885
Largeur sans silo E	mm	650	880	880	965	965	1220	1245
Hauteur sans silo F	mm	1560	1275	1345	1345	1495	1580	1560
Hauteur de la buse de fumées en position verticale G	mm	1515	1040	1140	1160	1310	1345	1345
Hauteur de la buse de fumées en position horizontale G	mm	1235	765	855	855	995	1305	1305
Diamètre buse de fumées	mm	130	130	130	150	150	200	200
Diamètre raccordement chauffage		1"	1"	1" 1/4	1" 1/4	1" 1/4	1" 1/2	1" 1/2
Hauteur minimale pour sortir les turbulateurs	mm	1900	1700	1700	1700	2000	2000	2080
Hauteur nécessaire sous plafond avec option aspiration	mm	2 010	2 010	2 010	2 010	2 010	2 010	2 010

RENDEMENTS, CLASSE ÉNERGÉTIQUE ET INDICE IEE

PEL-TEC 12 PEL-TEC 18 PEL-TEC 24 PEL-TEC 36 PEL-TEC 48 PEL-TEC 69 PEL-TEC 96

Rendement selon EN 303.5	%	93, 8	94	94,1	92,8	91,5	92	92,7
Ecolabelling CLASSE / IEE		A+ / 116	A+ / 119	A+ / 121	A+ / 121	A+ / 122	A+ / 121	A+ / 120
η _S Saisonnier chaudière seule *	%	78	80	82	83	83	83	82
Ecolabelling CLASSE / IEE du produit combinée** chaudière + régulation classe VI***	%	A+ / 120	A+ / 123	A++ / 125	A++ / 125	A++ / 126	A++ / 125	A+ / 124

^{*}norme UE 2015 / 1189 ** Indice d'efficacité énergétique du produit combiné IEE pour le chauffage des locaux *** Régulation sur température extérieure et sonde d'ambiance, utilisée avec des émetteurs de chaleur modulant

PEL-TEC ENSEMBLES HYDRAULIQUES

Chauffage seul uniquement pour circuit radiateurs

Nos ensembles sont éligibles aux aides publiques - aides@zhsas.com

Composition:

- Chaudière PEL-TEC
- Modérateur de tirage
- Régulation climatique BIO Control 850i
- Soupape de sécurité chauffage
- Vanne de mélange 3 voies avec servo-moteur 230 V
- Vase d'expansion chauffage (avec vanne d'isolement)
- Bouteille de découplage

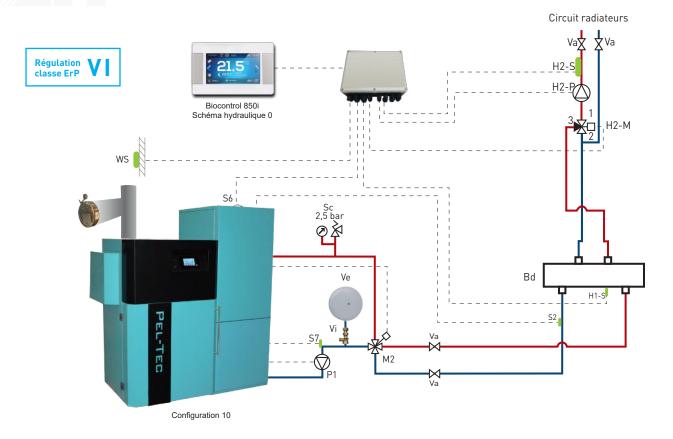
	PEL-TEC 12	PEL-TEC 18	PEL-TEC 24	PEL-TEC 36	PEL-TEC 48
Ensemble 1 circuit chauffage (uniquement radiateurs)	8 035 € PKA-53906	8 285 € PKA-53910	8 930 € PKA-53909	X	X

Option groupe hydraulique DN 20, 25 ou 32

voir p. 77 du catalogue tarif

SCHÉMA HYDRAULIQUE, 1 CIRCUIT DE CHAUFFAGE

uniquement pour circuit radiateurs





ZAEGEL-HELD ÉTEND À 5 ANS LA GARANTIE

Sur le corps de chauffe de la chaudière, le ou les ballon(s) tampon(s) et les vases d'expansion pour toute installation complète (chaudière + complément hydraulique) ZAEGEL-HELD.

Pour pouvoir bénéficier de cette extension, la mise en service ainsi que les révisions annuelles de l'installation devront être réalisées par notre partenaire technique Bio Services ou par un installateur agréé*.



ENSEMBLES HYDRAULIQUES

Chauffage seul avec bouteille de mélange ou ballon tampon

Composition:

- Chaudière PEL-TEC
- Bouteille de mélange BM ou ballon tampon TC
- Régulation climatique BIO Control 850i
- Soupape de sécurité chauffage
- Modérateur de tirage
- Vanne de mélange 3 voies avec servo-moteur 230 V

- Nos ensembles sont éligibles aux aides publiques - aides@zhsas.com
- Jeu de bouchons / réductions / capuchons
- Vase(s) d'expansion chauffage (avec vanne(s) d'isolement)
- Sondes ballon tampon

	PEL-TEC 12	PEL-TEC 18	PEL-TEC 24	PEL-TEC 36	PEL-TEC 48
Ensemble BM 200	8 475 € PKB-53906	8 790 € PKB-53910	9 490 € PKB-53909	9 690 € PKB-53908	X
Ensemble TC 500	X	8 890 € PKC-53910	9 615 € PKC-53909	9 955 € PKC-53908	10 600 € PKC-53907
Option 2 ^{ème} circuit de chauffage inclus : Vanne 3 voies avec servo-moteur et sonde de départ	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR-GP	250 € OPT2CGR-GP
Option groupe hydraulique DN 20, 25 ou 32		voir p	. 77 du catalogue	tarif	

SCHÉMA HYDRAULIQUE **CHAUFFAGE SEUL AVEC BM 200**

Régulation V

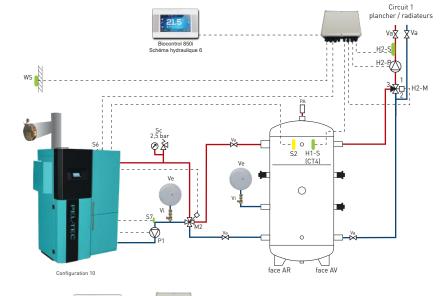
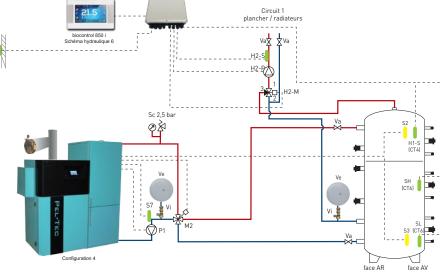


SCHÉMA HYDRAULIQUE **CHAUFFAGE SEUL AVEC TC 500**

Régulation V



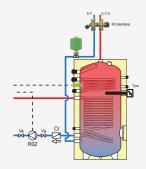
PACKS ECS (ballon ECS séparé)

Pour ensembles hydrauliques chauffage seul

Composition:

- Préparateur ECS
- Vase d'expansion sanitaire
- Système flowjet pour vase sanitaire
- Kit sanitaire
- Pompe de charge ECS

- Clapets anti-retour
- Jeu de bouchons / réductions en laiton
- Doigt de gants + ressort
- Résistance électrique sanitaire 3 kW mono

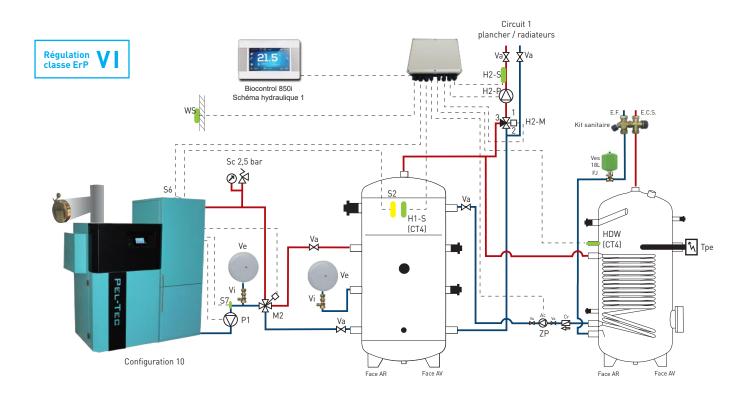


	REF.	РРПІ
Pack ECS BS 200	PH-BS200-PELTEC	1 680 €
Pack ECS BS2S 300 (double échangeur)	PH-BS2S300-PELTEC	1 860 €

Vous voulez compléter votre installation <u>par une énergie gratuite</u>, consultez **nos options capteurs solaires**



SCHÉMA HYDRAULIQUE CHAUFFAGE SEUL + PACK ECS





Nos ensembles sont éligibles aux aides publiques - aides@zhsas.com

ENSEMBLES HYDRAULIQUES

Chauffage + ECS (avec ballon tampon et ECS intégrée)

Composition:

- Chaudière PEL-TEC
- Ballon tampon avec ECS intégrée TS ou ballon tampon avec ECS intégrée et double échangeur solaire TS2S
- Régulation climatique BIO Control 850i
- Jeu de bouchons / réductions / capuchons
- Modérateur de tirage
- Soupapes de sécurité chauffage
- Vases d'expansion chauffage
- Vannes d'isolement pour vases d'expansion
- Vase d'expansion sanitaire
- Système flowjet pour vase sanitaire
- Kit sanitaire - Vanne de mélange 3 voies avec servo-moteur
- Résistance électrique
- Sondes ballon tampon

					_	
Cł	1211	ffa	an	4		Ր
- CI	ıau	па	uc	т.	_	

	PEL-TEC 12	PEL-TEC 18	PEL-TEC 24	PEL-TEC 36	PEL-TEC 48
Ensemble TS 500	10 145 € PKD-53906	10 370 € PKD-53910	11 045 € PKD-53909	11 390 € PKD-53908	12 020 € PKD-53907
Chauffage + ECS + serpentins solaire	PEL-TEC 12	PEL-TEC 18	PEL-TEC 24	PEL-TEC 36	PEL-TEC 48
Ensemble TS2S 800	10 660 € PKE-53906	10 920 € PKE-53910	11 560 € PKE-53909	11 900 € PKE-53908	12 540 € PKE-53907
Option 2 ^{ème} circuit de chauffage inclus : Vanne 3 voies avec servo-moteur et sonde de départ	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR	250 € OPT2CGR-GP	250 € OPT2CGR-GP
Option groupe hydraulique DN 20, 25 ou 32		voir p	. 77 du catalogue	tarif	

SCHÉMA HYDRAULIQUE **CHAUFFAGE + ECS**

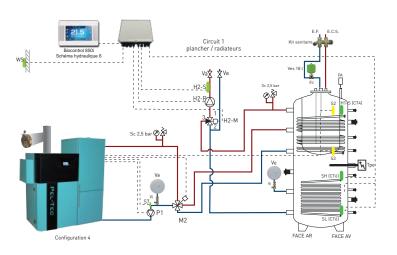
Régulation V

H2-P/ Configuration 4

SCHÉMA HYDRAULIQUE CHAUFFAGE + ECS + **SERPENTINS SOLAIRE**







ACCESSOIRES DISPONIBLES

Accessoires pour régulation 850i (régulation incluse dans nos ensembles)	RÉF.	PPHT
Module de connexion internet ECONET	1000010	235 €
Sonde de départ (2,5 ml) - pour chaque circuit chauffage	1008125	33 €
Sonde à plongeur (4 ml) - ECS, ballon tampon, générateur	1008140	23 €
Sonde ballon solaire ou affichage température ballon tampon	1001000	24 €
Interface de commande/sonde d'ambiance pour régulation 850i (écran supplémentaire)	1000020WHITE	230 €

Groupes hydrauliques 3 voies DN20, DN25 et DN32

Compacte et moderne, la nouvelle gamme de groupes hydrauliques chauffage avec vanne 3 voies intégrée est spécialement indiquée pour gérer des installations de basses ou moyennes puissances dans l'habitat individuel ou le petit collectif.

Les groupes sont équipés de série avec :

- vanne d'arrêt départ/retour installation avec volant porte thermomètre rouge/bleu (0°C-120°C).
 La vanne retour intègre un clapet anti-retour 20 mbar pouvant être désactivé en positionnant à 45° le volant
- vannes d'arrêt à l'entrée du groupe
- vanne 3 voies en H

- circulateur basse consommation

- coque isolante PPE



Caractéristiques techniques complètes des groupes hydrauliques p. 77 du catalogue tarif

Collecteurs pour 2 groupes hydrauliques

Les collecteurs de distribution sont prévus pour des installations 2 circuits mélangés.

Ils sont équipés de série avec :

- coque isolante PPE
- support de montage mural (distance mur/axe collecteur réglable à 100 ou 150 mm)

Collecteurs pour 2 groupes DN20 - HV 60/90 (2m³/h - 50kW max avec Δt=20K)	222 €
Collecteurs pour 2 groupes DN25 - HV 60/125 (2m³/h - 50kW max avec ∆t=20K)	270 €



Cendriers externes pour PEL-TEC 69 et 96 kW

Kit d'extraction automatique des cendres pour les chaudières PEL-TEC 69 et 96 kW. Ce kit est composé de 2 cendriers de 68L chacun.

Pour les chaudières fabriquées <u>avant</u> janvier 2020

Cendriers externes pour PEL-TEC 69	56107	3 990 €
Cendriers externes pour PEL-TEC 96	55341	3 990 €
Pour les chaudières fabriquées <u>après</u> janvier 2020		
Cendriers externes pour PEL-TEC 69	61662	3 990 €
Cendriers externes pour PEL-TEC 96	61705	3 990 €





TRANSPORT ET STOCKAGE DES GRANULÉS

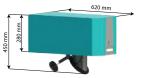
Aspiration à positionner sur le silo attenant

La chaudière PEL-TEC est systématiquement fournie avec un silo attenant avec alimentation par vis. Ce silo peut être équipé d'un système d'aspiration pour avoir une capacité de stockage plus importante et ainsi réaliser des chargements annuels par camion souffleur.

Ce système est universel et peut être raccordé à un silo en toile, une vis, une taupe ou à une sonde d'aspiration.

La turbine d'aspiration est fournie avec :

trappe, plaque d'adaptation, câble d'alimentation électrique, câble RJ45 connexion régulation chaudière





Turbine d'aspiration et jaquettes positionnées sur silo attenant à la chaudière

a difficilitation electrique, cable 11546
connexion régulation chaudière

Turbine	d'aspir	ation p	our silo atte	nant PEL-TE	C 12 à	48 kW	ASPI-PT1248

Turbine d'aspiration pour silo attenant PEL-TEC 69 et 96 kW $\,$

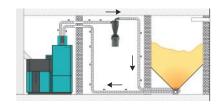
ASPI-PT6996 **1 070 €**

PPHT

1 070 €

Système de filtration cyclonique universel

C'est un système de filtration cyclonique pour l'extraction des poussières dues au refoulement de l'aspirateur vers le silo. Cela évite de réintroduire les poussières aspirées dans le silo de stockage principal.



RÉF.

Système de filtration cyclonique 60150 **381 €**



Set de remplissage optimum en acier

Le set de remplissage optimum en acier ralentit les granulés lors du remplissage par camion souffleur. Il permet de remplir votre silo de façon homogène sur toute sa longueur (pour silo de longueur 2,5 à 4,0 m). Ce set est à commander avec une bouche supplémentaire pour la reprise d'air (voir ci-dessous).

Le set est livré en kit à monter, comprenant :

- 1 pièce filetée de remplissage
- 1 raccord pompier DN100 avec bouchon et chaînette
- 1 bride de fixation avec visserie
- 1 tube acier DN100 de longueur 700 mm
- 1 gouttière en 2 parties



Set de remplissage optimum en acier pour silos de 2,5 à 4,0 m $\,$

3675E

360 €

Bouche de remplissage (inclus dans tous les packs silos)

Raccord pompier DN100 en aluminium avec tube de rallonge de 300mm, couvercle et chaînette. 2 bouches sont nécessaires pour le soufflage des granulés et la reprise d'air.

Bouche de remplissage DN100 de longueur 0,3 m

AGFGKC0000

115 €

Tuyau de rallonge pour bouche de remplissage

sur demande selon plan d'implantation



Tapis amortisseur (inclus dans les packs silo fait maison)

Tapis antichoc en caoutchouc permettant d'atténuer l'impact des granulés lors du remplissage du silo par le camion souffleur. Il permet d'éviter la casse des granulés et la formation de poussières.

- Les dimensions du tapis sont : 1 000 x 1 200 x 3 mm. A fixer à 15cm du bord du silo.

Tapis amortisseur avec système de fixation

ASSHHECDO

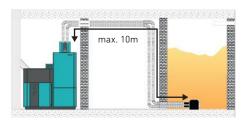
75 €



TRANSPORT ET STOCKAGE DES GRANULÉS

Silo fait maison:

alimention par sonde(s) pneumatique(s) universelle(s)



La longueur du flexible d'aspiration entre la chaudière et la sonde d'aspiration doit être au maximum de 10m.

Chaque pack comprend:

1 tapis amortisseur, 2 bouches de remplissage, couronne flexible, 1 système de passage mural, 1 lot de colliers de serrage

Une fois le système d'aspiration fixé sur le silo attenant, il sera possible de l'alimenter avec une ou plusieurs sondes d'aspiration depuis un silo fait maison à fond plat.

1 sonde couvre un diamètre au sol d'environ 1m. Selon la configuration du silo fait maison, plusieurs sondes peuvent être disposées de façon à couvrir l'ensemble de la surface au sol et d'éviter ainsi les zones perdues.

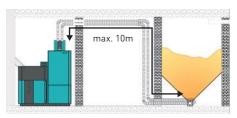
Caractéristiques techniques :

Sonde pneumatique universelle avec manchons de raccord Diamètre = 50 mm pour tuyaux d'air d'aspiration et de refoulement

	RÉF.	PPHT
Pack 2 sondes (inclus : 20 ml couronne flexible)	TSA2S-PTZ	825 €
Pack 3 sondes (inclus : 20 ml couronne flexible)	TSA3S-PTZ	920 €
Pack 4 sondes (inclus : 30 ml couronne flexible)	TSA4S-PTZ	1 375 €
Pack 5 sondes (inclus : 30 ml couronne flexible)	TSA5S-PTZ	1 560 €
Pack 6 sondes (inclus : 40 ml couronne flexible)	TSA6S-PTZ	1 650 €

Silo fait maison 2 pentes:

système d'aspiration avec alimentation par vis



La longueur du flexible d'aspiration entre la chaudière et la vis de fond de silo doit être au maximum de 10m.

Chaque pack comprend:

- 1 vis de fond de silo, 1 tapis amortisseur, 2 bouches de remplissage, couronne flexible,
- 1 lot de colliers de serrage

Une fois le système d'aspiration fixé sur le silo attenant, il sera possible de l'alimenter avec une vis dans un silo fait maison 2 pentes.

La longueur de la vis d'alimentation dans la pièce de stockage peut être de 2, 3, 4 ou 5m. Les pentes dans la pièce de stockage doivent être faites avec un angle de 45° minimum.

Cette vis est fournie avec :

– moteur réducteur



Pack vis d'alimentation 2 ml	PTSFZ	2 220 €
Pack vis d'alimentation 3 ml	PTSGZ	2 410 €
Pack vis d'alimentation 4 ml	PTSHZ	2 630 €
Pack vis d'alimentation 5 ml	PTSIZ	2 820 €

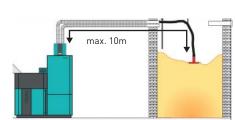
Taupe à pellets

Une fois le système d'aspiration fixé sur le silo attenant, il sera possible de l'alimenter via une taupe.

La taupe est le système de prélèvement adapté à toutes les situations de stockage courantes. Le prélèvement par le haut assure un approvisionnement fiable et respectueux des pellets de bois jusqu'à la chaudière.

Domaine d'application

- Espace de stockage de base aussi carré que possible jusqu'à 250 cm x 250 cm
- Silo d'une hauteur comprise entre 1,70 m et 2,50 m
- Local de stockage d'un volume de 18 m³ maximum
- Le système de levage de la taupe permet de lever la taupe pendant les opérations de remplissage



Exemple d'implantation avec sonde taupe

Ce pack comprend:

1 taupe à pellets, systeme de levage de la taupe, 1 tapis amortisseur, 2 bouches de remplissage, couronne flexible, 1 lot de colliers de serrage

2 750 € Pack aspiration taupe **PTSJZ**



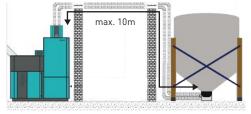
TRANSPORT ET STOCKAGE DES GRANULÉS

Packs silo textile ECO BOIS

- Silo textile à remplissage via un camion souffleur (buse de remplissage fournie) pour un stockage annuel ou semestriel
- Tissus et coutures renforcés, spécialement étanches à la poussière
- Buse de remplissage en aluminium Ø 100 mm de longueur 0,3 m, réglable en hauteur pour une capacité de remplissage optimum
- Toile antistatique résistante à la lumière et aux rayons UV
- Toile renforcée de protection (en face des tubes de remplissage) et de répartition des granulés sur toute la surface sans les casser
- Structure en bois facile à monter, à placer dans un local fermé à l'abri de l'humidité



Silo ECO BOIS



La longueur du flexible d'aspiration entre la chaudière et le réceptacle d'aspiration doit être au maximum de 10m.

	RÉF.	PPHT
Pack silo textile ECO BOIS 1,6	TSAHPB16-PTZ	2 170€
Pack silo textile ECO BOIS 2,6	TSAHPB26-PTZ	2 270 €
Pack silo textile ECO BOIS 3,48	TSAHPB35-PTZ	2 390 €
Pack silo textile ECO BOIS 4,2	TSAHPB42-PTZ	2 590 €

Chaque pack comprend:

1 silo textile avec réceptacle d'aspiration, 20 ml couronne flexible, 1 lot de colliers de serrage

		SILO 1,6	SILO 2,6	SILO 3,48	SIL0 4,2
Contonanco maximum on granulás do hois	tonnes	1,49	2,23	3	3,72
Contenance maximum en granulés de bois	m^3	2,28	3,43	4,61	5,73
Hauteur de la structure métallique	mm	1695	1695	1695	1695
Hauteur sous plafond minimum	mm	1845	1845	1845	1845
Hauteur ajustable du silo (avec bouche de remplissage)	mm	2195	2195	2195	2195
Largeur / Longueur	mm	1410 / 1410	1730 / 1730	2030 / 2030	2310 / 2310
Poids à vide / Poids en charge (contenance maxi à hauteur maxi)	kg	142 / 1632	154 / 2384	165 / 3165	175 / 3895

TRANSPORT ET STOCKAGE DES GRANULÉS

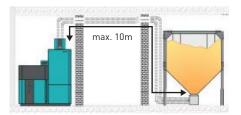
Packs silos textile HPS

Une fois le système d'aspiration fixé sur le silo attenant, il sera possible de l'alimenter via un silo textile.

- Silo textile à remplissage par camion souffleur (buse de remplissage fournie) pour un stockage annuel ou semestriel
- Toile antistatique résistante à la lumière et aux rayons UV
- Tissus et coutures renforcés, spécialement étanches à la poussière
- Buse de remplissage en aluminium \emptyset 100 mm et de longueur 0,3 m, réglable en hauteur pour une capacité de remplissage optimum
- Toile renforcée de protection (en face des tubes de remplissage) et répartition des granulés sur toute la surface sans les casser
- Structure en acier facile à monter, à placer dans un local fermé à l'abri de l'humidité



Silo textile HPS



La longueur du flexible d'aspiration entre la chaudière et le réceptacle d'aspiration doit être au maximum de 10m.

Chaque pack comprend :

1 silo textile avec réceptacle d'aspiration, 20 ml couronne flexible, 1 lot de colliers de serrage

	RÉF.	PPHT
Pack silo textile HPS 2,8 tonnes	TSAHPS28	2 660 €
Pack silo textile HPS 4,2 tonnes	TSAHPS42	2 935 €
Pack silo textile HPS 5,6 tonnes	TSAHPS56	3 210 €

		SIL0 4,2 m³	SILO 6 m³	SILO 8 m³
Contonance maximum en granulás de heis	tonnes	≈ 2,8	≈ 4 ,2	≈ 5,6
Contenance maximum en granulés de bois	m^3	4,2	6,0	8,0
Hauteur de la structure métallique	mm	1 650	1 650	2 000
Hauteur sous plafond minimum	mm	1 850	1 850	2 200
Hauteur ajustable du silo (avec bouche de remplissage)	mm	1 800 à 2 150	1 800 à 2 150	2 150 à 2 450
Largeur	mm	1 950	2 540	2 540
Longueur	mm	1 950	2 540	2 540
Poids à vide	kg	100	160	180
Poids en charge (contenance maxi à hauteur maxi)	kg	2 900	4 360	5 780

Flexible d'aspiration et de refoulement

Il permet le transport du granulé par alimentation pneumatique.

Flexible antistatique de diamètre intérieur 50mm.

Tous nos packs silo sont fournis de base avec 20 ml de flexible.



Flexible d'aspiration et de refoulement de longueur 20 m 31885 **328 €**



Cascade de chaudières JUSQU'à 288 KW (3 PEL-TEC de 96kW)

Avantages de l'installation en cascade par rapport à 1 seule chaudière

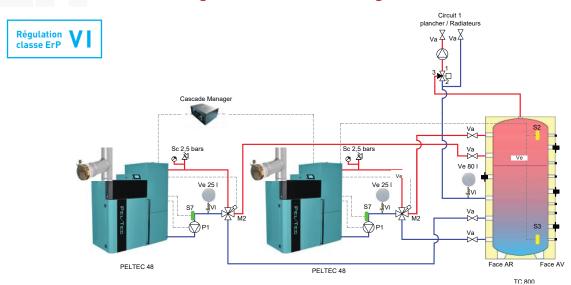
- Grande plage de modulation
- Plus grande sécurité de chauffage et d'eau chaude
- Moins de perte à l'arrêt en intersaison avec 1 seule chaudière en fonctionnement (rendement global annuel supérieur)
- Volume tampon réduit
- Accessibilité en chaufferie facilité (passage de porte, poids chaudière, ...)

Pour toutes demandes de chiffrage en cascade

Contactez-nous au 03 90 46 61 10 ou faites votre demande par mail à l'adresse chiffrage@zhsas.com

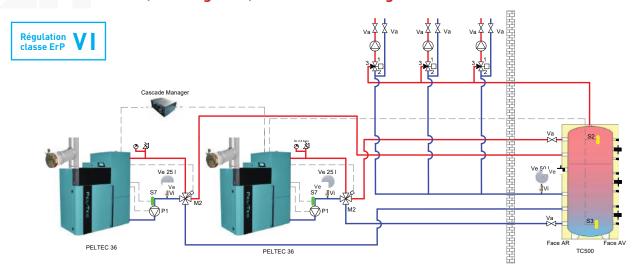
EXEMPLE DE CONFIGURATION HYDRAULIQUE:

2 PEL-TEC en cascade, chauffage seul, 1 circuit de chauffage



EXEMPLE DE CONFIGURATION HYDRAULIQUE:

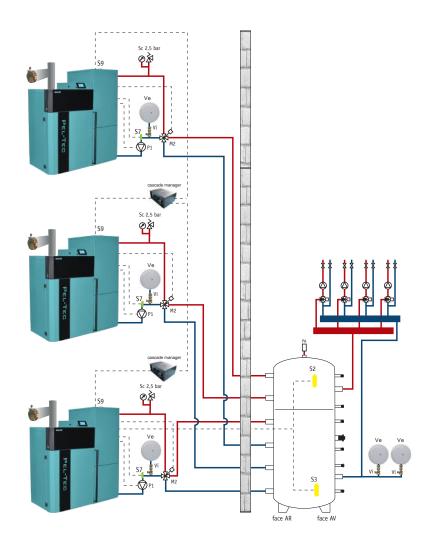
2 PEL-TEC en cascade, chauffage seul, 3 circuits de chauffage



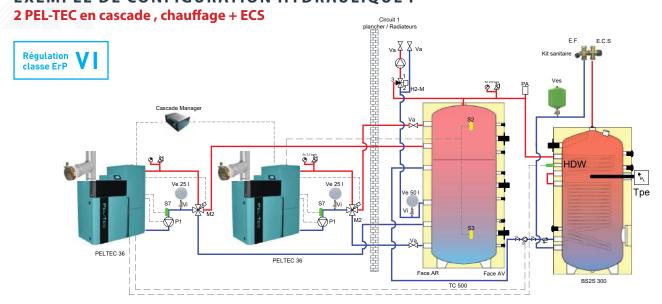
PEL-TEC CHAUDIÈRES EN CASCADE

EXEMPLE DE CONFIGURATION HYDRAULIQUE:

3 PEL-TEC en cascade, chauffage seul, 4 circuits de chauffage



EXEMPLE DE CONFIGURATION HYDRAULIQUE:



PEL-TEC AUTRES ACCESSOIRES

Cascade Manager

- Boîtier de communication pour l'installation des chaudières PEL-TEC en cascade.

	RÉF.	PPHT
Cascade manager	31139	165€



Alarm BOX CAL

- Report du signal d'alarme et d'information pour chaudières PEL-TEC.
- Alarme visuelle et sonore des défauts survenus sur la chaudière : manque de combustible, etc.

Alarm Box CAL	30821	69 €





Les accessoires suivants ne sont <u>pas compatibles avec la régulation 850i</u> (livrée dans chacun de nos ensembles)

Wifi Box

- Le boîtier Wifi permet de connecter le régulateur de la chaudière à internet. L'utilisateur a alors accès à distance au serveur depuis un ordinateur, un smartphone ou une tablette. Il pourra ainsi gérer et contrôler le fonctionnement de sa chaudière, ses circuits de chauffage et son eau chaude sanitaire.
- Le boîtier Wifi nécessite un serveur DHCP actif. Les paramètres de l'adresse IP et du serveur DNS sont définis automatiquement par votre routeur ou autre point d'accès.
- La Wifi Box comprend le boîtier avec câble de connexion UTP LG 1m.



Wifi Box	48819	168 €
----------	-------	-------

Correcteur d'ambiance

Correcteur d'ambiance	32680	70 €



Régulation climatique CM2K

La régulation CM2K est une régulation climatique de chauffage et d'eau chaude sanitaire.

Elle permet de piloter au choix : 2 circuits de chauffage mélangés ou 1 circuit de chauffage avec 1 ballon ECS et son bouclage ou 2 ballons ECS seuls avec leurs bouclages.

Possibilité de connecter jusqu'à 2 correcteurs d'ambiance (en option).

Cette régulation comprend :

- 1 régulateur CM2K avec boîtier pour fixation murale
- 2 sondes de température pour la gestion chauffage et ECS

Unité de régulation CM2K	56229	630 €
Sonde de température chauffage / ECS	32685	33 €



PEL-TEC AUTRES ACCESSOIRES

CSK-Touch (sans fil)

Le correcteur d'ambiance numérique CSK-Touch, avec un écran tactile couleur de 4,3", permet de contrôler la température ambiante et d'activer / désactiver le circuit de chauffage. En plus de mesurer et de corriger la température ambiante, il vous permet de modifier la température du ballon tampon ou de la bouteille de mélange ainsi que celle de l'eau chaude sanitaire si celle-ci est configurée. Vous pouvez également régler un programme horaire pour le circuit de chauffage, l'eau chaude sanitaire et la chaudière.



Le correcteur d'ambiance se connecte uniquement aux chaudières PEL-TEC équipées d'un boîtier Wifi Box et de modules CM2K via un signal Wifi (sans fil).

CSK-Touch 59477 **415 €**

BIO SERVICES

La technique au service de la Biomasse





Hotline

Hébergement et

suivi administratif



Aise en service



SAV des marques



Travaux divers E en sous-traitance



La société BIO SERVICES propose un appui technique aux installateurs

par le biais de techniciens spécialisés dans la Biomasse, disposant tous de l'agrément RGE Qualibois, gage de qualité et de qualification ciblées en fonction des appareils installés.





Nos techniciens ont la qualification Qualibois

Forfait de mise en service

- 1. Mise en service de la chaudière et des composants fournis dans le pack hydraulique
- 2. Mise au point de la combustion avec analyseur (uniquement pour les granulés), thermomètre de fumée et déprimomètre
- 3. Ajustement des paramètres de régulation chaudière, ECS et chauffage
- 4. Explications d'utilisation courante à l'utilisateur final ou au conducteur de la chaufferie

450€

Chaudière biomasse domestique 1/2 journée

650€

Chaudière moyenne, grosse puissance et multi-énergies *1 journée*

Autres prestations

1. Formation au montage (chaudière et/ou silo) d'1/2 journée	450€
2. Formation au montage (chaudière et/ou silo) d'1 journée	650€
3. Coaching (accompagnement technique)	790€
4. Mise en service Pompe à chaleur Air / Eau	450€
5. Mise en service chaudière gaz condens	150€
6. Mise en service poêle bûches ou granulés air	250€
7. Mise en service poêle bûches ou granulés hydro	450€

BIO SERVICES pourra egalement vous aire un devis pour l'entretien de votre chaudière, ou un diagnostic technique sur simple demande

Renseignements et prise de RDV : contact@bioservices.fr ou au 03 88 48 39 50

Nos partenaires:







Conditions générales de vente **ZAEGEL-HELD**

- 1.1. Toute commande passée auprès du Vendeur (ZAEGEL HELD SAS) implique, de la part de l'Acheteur, l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et de garantie et, le cas échéant, des Conditions paroenerates de vente et de garantie applicables aux produits objets de la com-riculières de vente et de garantie applicables aux produits objets de la com-mande, ainsi que les conditions générales d'utilisation de notre site internet pour les commandes électroniques. Toutes les offres, devis, conventions, livraisons de fournitures que nous effectuons sont exclusivement soumises aux présentes Conditions.
- 1.2. Il est expressément stipulé que les clauses figurant dans la com-L'a. Il est expressement struule que les clauses rigurant dans la com-mande et dans les Conditions Générales d'Achat de l'Acheteur qui seraient contraires aux présentes conditions générales de vente ne nous sont pas opposables, cela que l'Acheteur nous les communique avant la conclusion d'une commande, lors de la conclusion de cette commande ou après la conclusion de cette commande. Nos barèmes en vigueur, complétés par les présentes conditions générales de vente, reflètent la réalité des prix que nous pratiquons. En conséquence, et sauf accord préalable écrit de notre part donnant suite à une demande licite, toute commande assortie de réserves ou
- uomiain suite à une de manue luice, foute commande asson une de reserve se conditions particulières d'achat sera considérée comme la recherche d'un avantage discriminatoire qu'interdit l'article L 442-6 du Code de commerce.

 1.3. Notre mode de vente général sur le territoire national est majoritairement la vente en gros. Un barème est établi pour chaque catégorie de
- urs. 1.4. Les poids, spécifications et autres renseignements indiqués sur 1.4. Les poids, specifications et autres renseignements indiques sur les tarifs, catalogues ou notices sont donnés à titre indicatif et n'ont pas de caractère contractuel. Les renseignements fournis sont révisables à tout moment. Pour des raisons liées à l'évolution des techniques, nous pouvons en effet être amenés à modifier certains de nos modèles, ou leurs caractéristiques. En cas de cessation de fabrication d'un produit, les commandes déjà enregistrées seront honorées par un produit comparable en qualité et/ou en milité.
- 1.5. Une confirmation de commande n'est adressée que dans des cas particuliers, notamment pour des produits sortant de l'ordinaire ou fabriqués selon un cahier des charges indiqué par le client.

Toute livraison est facturée au prix en vigueur le jour de l'expédition.

- 3.1. Le prix est payable comptant à réception de la facture. Il est précisé que pour toute commande spécifique sur mesure, des acomptes pourron être demandés à la commande et dans les 8 jours précédents la livraisor La livraison n'interviendra pas tant que les acomptes ainsi émis n'auront pa
- La tivilaisoir in liter viellul à pas tant que les acomptes ainsi emis n'autoiri pas été acquittés.

 3.2.Le client s'interdit d'invoquer une contestation quelconque pour différer, refuser ou reporter le paiement d'une facture non contestée ou le règlement de la partie non contestée d'une facture contestée pour le surplus En particulier, aucune réclamation sur la qualité de tout ou partie des marchandises fournies n'est suspensive de paiement. Les pièces défectueuses se-ront éventuellement remplacées dans le cadre de la garantie. 3.3. Nous nous réservons le droit de faire accepter des traites avant ou après expédition.
- 3.4. S'il est consenti, par conditions particulières, des délais de paie-
- nous nous réservons le droit de supprimer à tout moment tout délai de paiement exceptionnel accordé en cas de modification des références com
- inerciales,
 en cas de non-paiement d'une échéance quelconque, toutes les sommes
 restant dues à quelque titre que ce soit par l'Acheteur deviennent immédiatement et de pleins droits exigibles sans qu'il soit besoin d'une mise en demeure. En outre, en cas de non-paiement d'une échéance quelconque le Vendeur se réserve le droit d'annuler les commandes ou marchés en cours, d'exécuter le contrat en cours avec l'Acheteur ou les commandes postérieures à celles litigieuses, le tout jusqu'à complet paiement des som
- posterieures à cette a trageose.

 3.5. En cas de non-paiement à l'échéance, la facture sera immédiatement remise au contentieux. Le règlement des sommes dues postérieurement à la date d'exigibilité figurant sur la facture sera de plein droit majoré d'une indemnite foraitaire d'un montant de due prevus aux articles L.441-6 du Code de Commerce, et ce nonobstant l'application d'une indemnité complémentaire le cas échéant à due concurrence de l'intégralité des sommes qui auront été exposées, qu'elle qu'en soit la nature, pour le recouvrement de créance. Le montant TTC de la facture impayée sera aussi, de plein droit, majoré des pénalités de retard exigibles le jour suivant la date de règlement mentionnée sur la facture, calculées au taux d'intérêt appliqué par la Banque Cartale Européanne à son opération de réfigences. appliqué par la Banque Centrale Européenne à son opération de refinance ent la plus récente majoré de 10 points de pourcentage conformément à l'article L.446-1 précité
- 3.6. En cas de cession totale ou partielle d'activité, de transmission à titre gratuit ou onéreux, ou de nantissement du fonds de commerce, ou d'un élément essentiel du fonds, toutes sommes dues par l'Acheteur deviennent
- élément essentiet du tonus, toutes sommes :: immédiatement exigibles.

 3.7. Tous les avoirs sont, en principe, consignés sur le relevé du mois au

 (Asblis et viennent en déduction des factures portées
- 3.8. En cas de retour de marchandises détériorées en cours de transport, nos factures demeurent payables en entier sans aucune prorogation d'échéance conformément aux règles de transfert des risques ci-après ex-

Le vendeur se reserve l'entiere propriete des marchandises livrees jusqu'a Le vendeur se reserve Lentiere propriete des marchandises lurees jusqua a leur paiement total par l'acheteur. La remise de traites ou de tout titre creant une obligation de payer ne constitue pas un paiement au sens des presentes. L'acheteur est autorise, dans le cadre de l'exploitation normale de son com-merce, a revendre les marchandises livrees dans leur etat initial. Mais, il ne peut ni les donner en gage, ni en transferer la propriete a titre de garantie. L'autorisation de revente est retiree automatiquement en cas de non paiement d'une quelconque somme due par l'acheteur, tout acompte verse pa l'acquereur restera acquis au fournisseur a titre d'indemnisation forfaitaire L'acquereur restera acquis au fournisseur a titre d'indemnisation forfaltaire, sans prejudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait a l'encontre de l'acheteur. En revanche le risque de deterioration et de perte sera transfere a l'acheteur des la livraison des produits commandes. L'acheteur s'oblige en consequence a faire assurer, a ses frais, les produits commandes, au profit du fournisseur, par une assurance ad hoc, jusqu'au complet transfert de propriete et a en justifier a ce dernier lors de la livraison. A defaut le fournisseur sera en droit de retarder la livraison jusqu'a presentation de ce justificatif.

V Délais

Les délais pouvant figurer dans les conditions particulières de la commande pour la livraison des matériels sont indicatifs quels que soient les termes utilisés dans la commande. Aucun retard de livraison ne pourra être invoqué et donner lieu à pénalités, sauf convention expresse préalable. Une commande ferme et définitive ne peut être annulée par l'Acheteur. Toutefois en mande lerme et delinitive ne peut etre annueue par (Acheteur, Toutelois en cas d'accord de ZAEGEL HELD SAS pour annuler une vente avant livraison du matériel commandé, une indemnité forfaitaire égale à 5 % du prix de vente TTC du matériel commandé sera due par l'Acheteur et payable à réception de la facture. Tout acompte versé par l'Acheteur restera acquis au vendeur à titre d'indemnisation forfaitaire, sans préjudice de toutes autres actions qu'il serait en droit d'intenter de ce fait à l'encontre de l'Acheteur.

VI. Transport et livraison

- VI. Transport et livraison 6.1. Le transfert de propriété des Produits au profit de l'Acheteur a lieu après paiement complet du prix par ce dernier et ce quelle que soit la date de livraison ou d'enlèvement des marchandises. Le transfert des risques de perte et de détérioration des produits à l'Acheteur sera réalisé dès l'expédi-tion ou l'enlèvement desdits produits.
- 6.2. Le destinataire doit, à réception et en présence du représentant du transporteur, vérifier l'état du matériel, même si les emballages paraissent intacts. En cas de dégâts apparents, il doit préciser sur les documents de

- el, faire toutes réserves utiles et confirmer ces réserves au transporteur, conformément aux dispositions légales et conventionnelles. Il doit inform er immédiatement par téléphone ou fax le Vendeur, et lui adresser aussitôt des documents comportant les observations ayant reçu le visa du
- porteur. 5.3. L'Acheteur doit vérifier, lors du déchargement, si le matériel livré est conforme en nature et en qualité à celui indiqué par les documents de livraison. En cas de non-conformité, mention doit être faite sur les documents d'expédition et de transport et le Vendeur devra en être averti dans les 24 heures par télécopie et I RAR.
- 24 heures par télécopie et LRAR.

 6. 4. Sauf constat et réserves effectués comme ci-dessus, le matériel est réputé livré complet et conforme.

 6.5. Les livraisons sont effectuées les jours ouvrables selon les disponibilités des transporteurs et les possibilités d'organisation des tournées dans la période indiquée dans l'accusé de réception de commande, sans qu'un jour précis ou une heure déterminée ne puissent être garanti.
- 6.6. Le déchargement est à la charge de l'Acheteur qui doit respecter les délais de déchargement réglementaires et en usage.

VII Rosnonsahilitá

VII. Responsabilité
Nos produits doivent être mis en œuvre conformément aux règles de l'art
par un installateur professionnel qualifié (facture d'installation à l'appui)
et dans la stricte observance des prescriptions figurant dans nos notices, catalogues et autres documents technico-commerciaux fournis par nous. Le Vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à quelque titre que ce soit vendeur ne pourra voir sa responsabilité engagée à queique titre que ce soit par l'Acheteur en cas de survenance d'évênements indépendants de sa volo-nté, même non assimilables à un cas de force majeure, tels qu'en particulier, grève, lock-out survenant dans notre société, chez nos fournisseurs, en cas d'incendie, d'inondation, accident d'exploitation ou de fabrication au sein de notre société ou de fabrication chez nos fournisseurs, en cas de mobilisation, querre ou perturbations dans les transports... En cas de survenance d'un te événement la date d'exécution des engagements du Vendeur sera reportée de plein droit pour la durée de cet événement.

VIII. Garantie contractuelle par produit (Conditions générales)
Les produits doivent être vérifiés par l'Acheteur à leur livraison, et toutes réclamations, réserves ou contestations relatives aux manquants et vices apparents, doivent être effectuées dans les conditions prévues au paragraphe VI. La durée légale de garantie de nos matériels contre les défauts de confor mité et vices cachés existants au moment de la livraison est de 2 (deux) ans mite et vices caches existants au moment de la luraision est de 2 (deux) ans, sauf cas de garantie spécifique limitée aux défauts de fabrication ou vices cachés et dont la durée est fixée individuellement dans la notice de chaque produit (disponibles avant vente sur notre site internet). Les principales garanties spécifiques (sans exhaustivité) sont rappetées ci-dessous :

8.1. Les matériels électriques (ventilateurs, capteurs, sondes, etc.), les

- s. 1. Les intacriers etectinques (verintateurs, Lapreurs, sonties, etc.), es matériels électromécaniques (systèmes d'entrainement, d'acheminement ou de dessilage de combustibles solides, etc.), les matériels électroniques (circuits imprimés, tableaux de commande, régulations, etc.), les brûleurs (sauf conditions spéciales se rapportant à chacune de ces pièces ou conditions spéciales mentionnées dans les présentes conditions générales de vente et de garantie), les accessoires de notre tarif général (sauf pièces sujettes à usure normale mentionnées au § 10.10), sont garantis 1 (un) an.
 8.2 Les préparateurs d'eau chaude sanitaire séparés, ou immergés et
- 8.2. Les préparateurs d'eau chaude sanitaire séparés, ou immergés et démontables, sont garantis 5 (cing) ans sous réserve pour les ballons de la vérification annuelle ou du remplacement, si nécessaire, de l'anode de pro
- vernication animeteu ou du l'empacement, si necessaire, de tanoue de pro-tection et de factures justificatives.

 8.3. Les chaudières biomasse sont garanties 2 (deux) ans pour leur corps de chauffe. Des chaudières peuvent, dans les conditions particu-lières d'installation, d'entretien et d'exploitation, bénéficier d'une garantie supérieure (voir les conditions spéciales se rapportant à ces types de chaudières) sur présentation de la facture d'installation, du rapport de mise en aieres) sur presentation de la facture d'installation, du rapport de mise en route effectuée par un professionnel installateur, ainsi que toutes les fac-tures d'entretien annuelles par un professionnel installateur ou une société SAV. Si ces dites chaudières sont équipées de ballon immergé démontable, les ballons sont garantis 5 [cinq] ans sous réserve de la vérification annuelle ou du remplacement, si nécessaire, de l'anode de protection et de factures instifiables.

Pour la garantie des chaudières bois, biomasse et double-foyer, la chaudière devra être raccordée à un stockage d'énergie par l'intermédiaire d'un sys-tème de recyclage ayant le fonctionnement suivant :

- tenie de récyclage ayant le informiements usyant :
 La circulation entre la chauditionilements usyant :
 La circulation entre la chauditière et les consommateurs (le stockage d'énergie, le ballon E.C.S., l'installation de chauffage...) doit être inexistante aussi
 longtemps que la chaudière n'a pas atteint la température de 60°C;
 lorsque la circulation entre la chaudière et les consommateurs se fait, un
- réchauffage permanent et contrôle du retour chaudière à 60°C minimum est obligatoire par un by-pass entre le départ chaudière et le retour chaudière
- 8.4. Les silos de stockage de granulés nus (à l'exclusion des moteurs vis accessoires de silo et autres appareils électriques], les capteurs solaire les vases d'expansion solaires et vase d'expansion chauffage à vessie caoutchouc butyle (sous réserve du bon dimensionnement par rapport l'installation et du respect des préconisations d'installation) sont garantis 5
- 8.5. Les schémas hydrauliques en fin de notice sont à respecter, sous peine de déchéance de la garantie. Ils précisent les raccordements, en par-ticulier le recyclage hydraulique. L'équilibrage de l'installation est à la charge de l'installateur.
- pas fait l'objet d'un agrément préalable écrit par notre service technique sont
- exclues de la garantie. 8.7. La validation de l'extension de garantie proposée dans nos Compléments de chiffrage, est conditionnée à la commande d'une prestation de MISE EN SERVICE effectuée par un prestataire agrée ZAEGEL HELD SAS, dans les 6 mois au plus tard, de la livraison par ZAEGEL HELD SAS de l'en-semble hydraulique. Passé ce délai, l'extension de garantie ne sera pas ac-

IX. Garantie contractuelle : Transport et Stockage de la Biomassi

- 9.1. Le Vendeur consent sa garantie relative à la marchandise une fois celle-ci livrée. Il doit être informé de tous les défauts liés aux transports ou à l'installation. L'utilisateur doit s'assurer que son matériel a été installé par d'un personnel qualifié.

 9.2. Pour tous défauts de pièces, l'utilisateur final doit contacter
- installateur/revendeur.
- 9.3. Les silos qui ne sont pas de fourniture ZAEGEL HELD SAS ne sont pas de la responsabilité de ZAEGEL HELD SAS. Tout mauvais fonctionnement
- pas de la responsabilité de ZAEGEL HELD SAS. Tout mauvais fonctionnement ou détérioration[s] de matériel[s] fournis[s] par ZAEGEL HELD SAS dis au silo non fourni par ZAEGEL HELD SAS ne peut être imputé à ZAEGEL HELD SAS. 9,4. Les vis sans fin et tubes ou canaux de vis fournis par ZAEGEL HELD SAS sont recommandés pour le transport de granulés de bois (diamètre en-tre 6 et 9 mm maxi. ZAEGEL HELD SAS n'est en aucun cas responsable de la sécurité et du bon fonctionnement en cas d'utilisation à une autre fin que celle prévue par ZAEGEL HELD SAS.
- 9.5. L'utilisateur final est responsable du fonctionnement de son silo. A n'importe quelle interruption, il est également responsable de fournir un éventuel transport alternatif du combustible. ZAEGEL HELD SAS n'a aucune responsabilité dans ces cas-ci, aucun coût ne pourra être imputé à ZAEGEL HELD SAS.
- 9.6. Les détériorations suite au remplissage du silo (camion souffleur ou autre) et les dommages suite à un mauvais montage ne sont garantis (exem-
- ple : dégâts engendrés par la poussière, etc.].

 9.7. Pour le reste des modalités et la prise en charge, il appartient à l'Acheteur de se reporter aux conditions générales de vente et de garantie, ainsi qu'aux notices des différents produits.

X. Garantie et retours - Conditions générales

Les conditions particulières de garantie pour chaque produit ou groupe de produits sont mentionnées dans nos notices et disponibles sur internet et sur . demande, même avant la vente

- 10.1. Notre garantie est strictement limitée, à notre choix, au remplace ment par des pièces de même usage ou à la réparation pure et simple des pièces reconnues par nous défectueuses, à l'exclusion de toute autre prise en pieces reconnues par nous derectueuses, à l'exclusion de toute autre prise en charge (dommages ou pertes causés directement ou indirectement à l'Ache-teur, à l'utilisateur final, privation de jouissance, main d'œuvre, frais de dé-placement et viatique, frais d'envoi et de retour des pièces restant à la charge de l'utilisateur etc...l. La réparation, le remplacement ou la modification des pièces pendant la période de garantie ne peut avoir pour effet de prolonger la description de la comment de l durée de ladite garantie ou d'entraîner le paiement d'une indemnité pour de quelconque frais ou préjudices.
- 10.2. Les garanties accordées pour notre matériel peuvent faire l'obiet de conventions spéciales qui seront alors définies par nos offres ou confir-mations de commandes ou par des documents spécifiques se rapportant aux
- 10.3. Dans le cas de pièces reconnues par nous défectueuses (uniquement la pièce défectueuse : la majeure partie des ensembles ou accessoires fournis sont démontables et remplacables) et réparables sur place par un spécialiste compétent, la réparation ne peut être exécutée qu'après notre ac-cord préalable sur la nature de la réparation et sur le montant de la dépense à notre charge. Le matériel ayant fait l'objet de modifications sans notre accord n'est plus
- garanti.
 10.4. L'Acheteur s'engage à ce que l'utilisateur final nous permette de vérifier sur place par une personne de notre choix le bien-fondé de toute réclamation.
- La reconnaissance du bien-fondé d'une réclamation avec application de la ntie est de la compétence exclusive de la Direction de la Société et fait
- l'Acheteur et ZAEGEL HELD SAS.
- l'Achteur et ZAEGEL HELD SAS.

 10.6. La garantie de ZAEGEL HELD SAS ne peut être engagée que si l'installation a été réalisée selon les règles de l'art par un installateur professionnel et toute demande à ZAEGEL HELD SAS doit être accompagnée des éléments suivants :

 formulaire de demande de retour de marchandises [accessible sur notre
- formulaire de demande de retour de marchandises (accessible sur notre site internet ou sur simple demande à la société) dûment rempli avec nota-mment le N° de série de la chaudière ou du générateur d'énergie concerné ou rattaché, ainsi que la description des symptômes du dysfonctionnement accompagnée de la facture d'installation du matériel garanti par un instal-lateur professionnel
 -rapport de mise en service du matériel garanti
 -factures annuelles d'entretien par un professionnel installateur ou SAV.
 -retour de la pièce présumée défectueuse au frais de l'utilisateur, sans quoi aurun dessier de garantie pa peut être constitué
- aucun dossier de garantie ne peut être constitué

La responsabilité de la conformité de l'installation incombe exclusivement La responsabilite de la conformite de l'installation incombe exclusivement aux installateurs. Ne sont pas couverts les dommages consécutifs à des er-reurs de branchement ou de raccordement et plus généralement au non re-spect de nos prescriptions d'installation et de la réglementation en vigueur, à une utilisation anormale ou contraire à nos notices, à des surpressions, manque d'eau, insuffisance d'hydro-accumulation, absence d'échangeur de séparation ou de volume d'hydro-accumulation sur chauffage au sol (tubes custibilité au la paraphose d'entraite par parte for par la force de la force. synthétiques), à une absence d'entretien annuel par un professionnel et/ou à synthetiques), a une absence d'entretien annuel par un protessionnel et/ou a un manque d'entretien ou négligence de l'utilisateur [nettoyage, décendrage etc..], au fonctionnement au ralenti des chaudières bois et biomasse, à un usage de combustibles solides humides ou de combustibles différents de nos prescriptions, à un sur-tirage de cheminée, à une sur ou sous tension électrique, etc. Sont exclues également les détériorations consécutives à l'inobservation de nos recommandations concernant les risques d'entartrage (sur les soupages, les sergentins, les échangeurs à plagues, les mitigeurs et autres éléments thermostatiques, etc..], de chocs thermiques, de coup de feu, de corrosion côté gaz de combustion, brûleurs non adaptés, de corrosion externe du corps de chaulfe due à une fuite extérieure (d'un raccord, d'un purgeur, d'une soupape, d'une bride ou d'une trappe par exemple), sans que cette liste ne soit exhaustive. Toute garantie est exclue en cas de défaut de stockage ou de transport imputable à des tiers, en cas d'intempéries (tempêtes, grêles, gel ou dégel, foudre, inondation etc..), de force majeure telle que grèves (des fournisseurs d'eau, d'électricité, ou de combustibles etc..), de guerres, d'attentats et autres catastrophes naturelles. Il appartient à l'installateur, sous sa responsabilité personnelle, de s'assurer que le matériet convienne à l'emploi envisagé par l'utilisateur final et à la maintenance régulière relevant de l'utilisateur ; l'installateur faisant son affaire personnelle du choix et de la destination des matériels commandés par son client sans que la responsabilité en notre société puisse être recherchée et autres éléments thermostatiques, etc...), de chocs thermiques, de coup de client sans que la responsabilité de notre société puisse être recherchée a cet égard. Les conseils, avis ou études de notre société qui pourraient a cet egard. Les conseils, avis ou études de notre societe qui pourraient étre communiqués à l'installateur ne lui sont fournis qu'en considération du fait que celui-ci s'oblige systématiquement à vérifier l'exactitude des informations sur la base desquelles notre société a délivré ses conseils, avis ou études. Les conseils, avis ou études fournis par notre société ont un caractère général, la décision d'achat, l'évaluation de l'opportunité et de l'adéquation de l'installation appartient exclusivement à l'installateur en fonction des éléments qu'il détient. Les matériels sont commandés et délivrés centempents qu'il détient. Les matériels sont commandés et délivrés centempents qu'il détient.

- en fonction des élements qu'il detient. Les materiels sont commandes et délivrés conformément au descriptif technique, de pose d'utilisation et de maintenance en vigueur, au jour de la commande et dont le client reconnaît avoir parfaitement connaissance à ce moment-là.

 10.7. La garantie ne couvre pas non plus les problèmes dus à un mauvais assemblage (non étanchéité, etc...), à une mauvaise manipulation, à une mauvaise utilisation ou découlant de sous ou surtensions dues au court-circuit dans l'alimentation électrique. cuit dans l'alimentation électrique.
- 10.8. Aucun coût lié à la recherche de panne n'est couvert à moins que le Vendeur ait été contacté au préalable et qu'un accord écrit avec ZAEGEL HELD SAS existe.
- 10.9. Les pièces sujettes à usure normale (consommables) et notam-ment, sans que cette liste soit exhaustive, les joints, joints de filasse, parties réfractaires (tunnels, creusets, réfractaires de porte etc.), pièces de fonderie (tôles sèches suspendues de foyer, embouts ou rallonges de vis, portes, grilles, trappes, creusets...), les pots de combustion ou brûleurs non refroidis par eau, les turbulateurs, les canons internes et externes de bruleurs ainsi par eau, les turbulateurs, les canons internes et externes de bruleurs ainsi que leurs grilles, tous les types de soupapes de surpression et de décharge thermique (même livrées dans les générateurs d'énergie : chaudières, bal-lons etc...), les gicleurs, les filters ne sont pas garantis. Toutes les pièces ayant fait l'objet de dégâts occasionnés par la poursuite de leur utilisation malgré une première avarie non résolue ne sont plus garanties.
- 10.10. En principe, aucune demande de reprise de matériels vendus par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement, et uniquement sur de par notre société n'est acceptée. Exceptionnellement, et uniquement sur de-mande écrite adressée à ZAEGEL HELD SAS, une demande peut être traitée. Dans ce cas, pour toutes demandes de retour de matériels adressées par (Acheteur, seuls les matériels neufs, complets, actuels (présents au cata-logue et sur la grille tarifaire de l'année en cours), et dans leur emballage d'origine intact, pourront être repris par notre société avec une décote de 10% du prix de vente HT pour un retour compris entre 0 et 6 mois après la vente de notre société à l'Acheteur. Les frais d'envoi seront à la charge de l'Acheteur. Aurune renisse ne sera acceptée nour du matériel vendu denuis
- vente de notre societe à l'Acheteur. Les trais d'envoi seront à la charge de l'Acheteur. Aucune reprise ne sera acceptée pour du matériel vendu depuis plus de 6 mois par ZAEGEL HELD SAS à l'Acheteur. 10.11. Les durée de garantie fixées par produit ou groupe de produits dans le texte relatif aux conditions particulières de garantie, commencent à courir à partir de la mise en service de l'appareil et au plus tard douze mois après la date de notre facturation au revendeur. En cas de doute sur la date de départ de la garantie, la date qui sera retenue sera la date de notre facture

XI. Accentation de l'Acheteur

A. Acceptation de l'Acheteur

Les conditions générales de vente ainsi que les tarifs et barèmes ci-joints, sont expressément agréés et acceptés par l'Acheteur, qui déclare et reconait en avoir une parfaite connaissance, et renonce de ce fait, à se prévaloir de tout document contradictoire et notamment, ses propres conditions générales d'achat

